Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

LA VOIX DU PATRIMOINE DE SIENNE

Janvier 2016

N° 102

N° ISSN : 1954-9652

Dans ce numéro :

Bonne et heureuse année à tous!	*1*
Eco-veille de la randonnée du Chefresne	*2, 8, 12*
L'enseignement dans les paroisses	*3, 7*
La chanson de notre frère le poilu	*5, 9*
Villedieu-les-Poêles : protestation	*6*
Paroisses face aux guerres : inauguration du monument	*10-11*

Nouvelle édition toujours fidèle à sa ligne de conduite. C'est ainsi que se construit l'histoire d'un territoire en persévérant, jour après jour. Un appel toutefois : si vous avez de vieux papiers de famille : ne les jetez pas ! Ils peuvent être utiles dans la transmission de cette connaissance. Réfléchissez à l'utilité de ces papiers avant de faire ce geste irréparable. Trop de gestes malheureux ont conduit et conduisent encore à ce réflexe préjudiciable qui consiste à ce dire que personne n'a besoin de savoir… Sauf que de cette manière , plus rien ne se transmet …

SAUVEGARDE VALORISATION PATRIMOINE VAL DE SIENNE

ASVPVS

GAVRAY PERCY
VILLEDIEU-LES-POÊLES

Bonne et heureuse année à tous !

Cette image d'un magnifique crépuscule ne s'annonce pas comme une fin… Nous serions tenter d'y songer devant toutes les formes d'agressions subies ces derniers temps…

Elle est à l'inverse de cette perception négative, car cette fin du cycle quotidien préfigure le lever flamboyant du lendemain. C'est ce à quoi nous espérons et ce vers quoi nous devons tendre… Ne jamais baisser les bras quoi qu'il arrive. Alors je vous adresse à tous mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2016. Mes pensées s'animent vers vous tous qui d'une façon ou d'une autre participez à la vie de l'association en vous investissant pour qu'elle fonctionne, en la soutenant. La vie associative est un magnifique terrain et notre association agit du mieux qu'il lui est possible dans les domaines que nous avons choisi : celui du mieux être dans ce terroir. Nous essayons en effet, les uns et les autres, d'apporter cette touche supplémentaire indispensable qui consiste à se sentir bien et mieux dans un terroir qu'est le nôtre : celui du val de Sienne. Et cet objectif ne peut être atteint que par une plus grande connaissance du terroir dans lequel nous vivons au quotidien. Nous devons aussi reconnaître que l'association est plus fragile, qu'elle éprouve quelques difficultés à se renouveler. Les pistes ne manquent pas. Beaucoup sans doute hésitent, à franchir le pas… Gageons qu'en 2016, l'association puisse ouvrir de nouveaux chantiers. Vivre au cœur d'un patrimoine valorisé, qu'il soit public ou privé, naturel, bâti, historique ou du quotidien, mieux connu, apporte cette touche supplémentaire du mieux être nécessaire et dans un contexte de totale et libre expression, car telle est notre liberté.

Eco-veille de la grande boucle de randonnée du Chefresne

Eco-veille de la grande boucle de randonnée du Chefresne

Date : 27 décembre 2015

Nombre de participants : 12 (divers horizons)

Météorologie : temps sec, vent frais et ciglant

Distance affichée : 7 km

Heure de départ : 9h05

Heure de retour : 10h50

Préambule : cette randonnée de fin d'année 2015 dans cette commune du Chefresne qui porte enracinée dans son nom les empreintes de cet arbre emblématique qu'est le frêne, sera la dernière au Chefresne puisque dès ce début janvier nous marcherons sur le territoire de la commune nouvelle de Percy-en-Normandie. Pensera-t-on à planter un frêne lors de ce grand passage ?

Nous partons de la place du bourg du Chefresne, tout endormi, face à l'église en la contournant par la droite. Le cimetière est tout ouvert, il n'y a plus aucune barrière en bas, au midi, et à l'est, au niveau de la sacristie. Les barrières n'étaient plus là lors du repérage du deuxième tour des élections régionales.

Une maison portant le millésime de l'année « 1886 » au-dessous d'une niche à l'arcature de briques abritant une Vierge rappelle que l'habitat dispersé ne se regroupa que dans la deuxième moitié du 19e siècle.

Après l'if du cimetière, laisser la route à gauche, et empruntons la route de droite puis aussitôt le chemin bitumé de gauche. Une très belle haie de buis est en bordure de chemin sur la gauche. Nous remarquons un très joli puits maçonné à gauche dans une cour, devant une maison avec un très intéressant profil. Le chemin bitumé se transforme en voie naturelle encaissée. Nous remarquons un très bel if à proximité de bâtiments agricoles abandonnés. Nous laissons le chemin encaissé au point 184 et tournons à gauche pour entrer dans un chemin de terre taluté. Nous remarquons d'emblée le bon entretien des talus et la bonne conservation de l'assiette. Un intéressant bâtiment agricole en masse se trouve sur la gauche. Nous sommes au sommet d'un plateau venteux permettant de découvrir le mont Robin à droite et les hautes collines à proximité de La Colombe, le Gros caillou. Un petit bois de haut jet et d'essartage se dresse sur la gauche. Le croisement avec la route départementale 58 demande de la prudence et nous empruntons cette voie avec toute la prudence requise sur la droite en direction de Percy que nous découvrons au fond du vallon de la Gièze avec cette constante que représente le mont Robin particulièrement majestueux sous cet angle. Nous suivons cette route (attention au trafic) sur quelques centaines de mètres avant d'emprunter la voie goudronnée de gauche au lieu-dit le Rocher. Une descente s'amorce vers le fond de vallée que nous n'atteindrons pas. En effet nous tournons à droite avant le grand hors-sol de la ferme du Rocher et empruntons un très joli chemin encaissé. Une chèvre rousse se joint à nous après la ferme du Rocher. Elle tellement attentive à chacun d'entre nous que nous n'arrivons pas à la faire rentrer chez elle. Contraints et forcés nous poursuivons notre périple en sa compagnie. En contre-bas, la Chefresnaise, affluent de la Gièze, qu'elle rejoint à proximité du moulin de haut à Percy, déroule sa fine silhouette dans une vallée assez encaissée et très pay-

L'enseignement sous l'Ancien régime dans les paroisses

Le manuscrit 57 (varia) des archives diocésaines compile tout un travail de recherches effectuées par l'archiviste parmi lesquelles se trouve l'enseignement dans les paroisses. J'ai apporté quelques contributions supplémentaires.

Celui-ci précise qu'aucune personne n'était admise à tenir une école paroissiale sans l'autorisation du Scholastique du chapitre-cathédral qui en avait reconnu les capacités et les bonnes mœurs. Ce Scholastique veillait à l'application des règlements épiscopaux et à l'exécution des programmes tous basés sur l'enseignement de la religion. L'école était soumise à la visite régulière de l'autorité religieuse. Nombre d'entre-elles disparurent avec la crise protestante. Ceux-ci, en contrepartie en créèrent d'autres. Ces écoles cessèrent de fonctionner à la révolution française. La série « D » des archives départementales contenait avant la destruction de juin 1944 quelques liasses consacrées à l'enseignement, notamment la D 41 concernant un état des écoles de la fin du 17e siècle concernant : Cambernom, Campagnolles, Clinchamps, Courcy, Le Guislain, Hauteville-la-Guichard, Le Mesnil-Caussois, Montbray, Notre-Dame-de-Cenilly, Périers, Pont-Bellanger, Saint-Aubin-de-la-Pierre, Saint-Aubin-des-Bois, Saint-Germain-de-Tallevende, Saint-Manvieu, Saint Pierre et Saint Nicolas de Coutances, Saint-Sauveur-Lendelin, Saint-Sever, etc...

Anctoville : une école de garçons en 1728.

Asnebec : l'école est fondée (1675) ; et nous étant sur toutes autres choses dument requis et informés et particulièrement de l'état de l'école fondée par maître Gilles Enguehard, le sieur curé et les paroissiens nous ont dit qu'il ne l'a tient plus depuis quelques années, qu'elle aurait cessé afin que le revenu du tout n'est à payer les taxes d'amortissement dues au roi et quoique lesdites taxes soient payées par le revenu de l'école qui a cessé (...) le nommé Jacques Lefebvre, maître d'école ne s'est mis nullement en peine d'instruire les enfants, s'étant retiré depuis ce temps en la ville de Vire et que même il tenait ladite école , il s'en acquittait très mal pourquoi nous avons ordonné qu'il soit incessamment (averti) de (...) prendre soin des enfants de la paroisse et de s'appliquer au mieux qu'il n'a fait ci-devant à les instruire comme aussi de donner autant de ladite fondation dont il s'est saisi ainsi que de la procuration qui lui a été donnée par les paroissiens pour être renfermée dans les archives de l'église et faute par lui de recommencer l'école à la Saint Michel au plus tard et d'en faire les fonctions aux termes de ladite fondation, le sieur curé et les paroissiens délibéreront pour en mettre un autre en la place (1704) ; nous étant informés sur l'état des titres et papiers ainsi que ceux de la fondation de l'école étant donnée par maître François Marion, prêtre curé, maître Jacques Lefebvre, régent de l'école, faute par les paroissiens de vouloir délibérer ensemble pour en faire son remplacement, enjoignons au sieur Lefebvre de rapporter dès dimanche prochain les titres et papiers concernant la fondation de l'école (1707) ; quelques maîtres : Thomas Asselin (cité en 1684), Jacques Lefevre (cité en 1697), Pierre Enguehard (cité en 1716), Noël Deslandes (cité en 1738). Le visiteur ordonne en 1721 à Pierre Enguehard de mieux remplir son devoir ; l'école est régulièrement tenue par le même en 1725. Il est question de bâtir une école en 1716.

Baleine (La) : une école de charité se tient en 1723.

Beslon : une école de charité en 1723 ; les enfants sont instruits par charité (1733).

Bloutière (La) : il est enjoint aux parents d'envoyer leurs filles à l'école fondée par le révérend père abbé. Le sieur curé est chargé d'insister en 1697. Les écoles se tiennent en 1721, 1725, 1734.

Bourguenolles : le sieur vicaire instruit les garçons en 1749.

Bréhal : école de garçons que dirigent en 1672 Adrien Gallien, consteur et en 1716 Adrien Gallien, prêtre, excellent maitre. Ecole des filles : maîtresses en 1716 : Raulette Pidois et Jocelyne Bois.

Bricqueville-près-la-Mer : l'école des filles se tient en 1728 et elles se tiennent très exactement en 1734 et l'archidiacre approuve le projet du sieur curé et des paroissiens de construire une école dans quelque endroit du cimetière.

Cambernon : l'école est pleine de huguenots qui se moquent de leur ancienne abjuration.

Cametours : Jacques Colette, custos, tient l'école des garçons en 1685, 1690.

Campagnolles : Guillaume Delahaye, prêtre, est maître d'école en 1707 ; nous avons enjoint à maître Guillaume Delahaye d'en acquitter exactement la fondation aux termes des contrats et de délivrer sa lettre de prêtrise ; d'avertir les paroissiens de délibérer sur les moyens de rembourser Jean Marquer des taxes de l'école et faute de quoi nous autorisons Guillaume Delahaye et ledit marquer à faire toutes les diligences (1707) ; quelques maîtres : Barnabé Huart, prêtre (cité en 1684, 1690), Nicolas Cérard prêtre (cité en 1697), Cabert, prêtre (cité en 1701), le sieur Lechartier (1738), Delahaye, prêtre (cité en 1707, 1716). La maîtresse pour l'école des filles est mademoiselle Manson en 1738. Le visiteur exhorte le sieur curé (1738) de poursuivre incessamment le procès au sujet de l'école afin de faire finir cette affaire et ledit sieur curé remettra les enseignements nécessaires aux mains du sieur Jean Chartier, maître d'école, pour être payé en attendant la vide dudit procès de la somme de 22 livres à propose de laquelle il dira exactement la messe matinale. Anne Manson tient l'école de filles exactement. Le sieur curé nous a attesté avoir lu au prône de sa messe paroissiale l'ordonnance du seigneur évêque qui fait défense à la nommée Anne Duret d'enseigner ni de tenir l'école aux enfants. Nous lui enjoignons de s'y conformer et défendons aux paroissiens d'envoyer leurs filles ailleurs qu'à la maîtresse établie, sauf à eux, à notre prochaine visite, nous venir déclarer s'ils sont contents de ladite Manson (1738). L'école des garçons est assez bien fondée (rapport de 1675). Les parents du fondateur présentent à l'évêque qui nomme ; l'école se tient par charité (1736).

Cérences : à la visite de 1728 et à celle de 1734 : les écoles sont trouvées en exercice.

Cerisy-la-Salle : Cerisy est

La maison Mauviel à Villedieu au lieu-dit « Les Chardronnets »

Quelques dates à retenir :

1819 : l'immeuble existe sur le plan cadastral de Saultchevreuil de 1819 sous le numéro de parcelle « B 180 » section des « Hauts-bois » au cœur d'un des îlots bâtis isolés. Il est référencé en section « AS 128 » du cadastre actuel.

1835 (14/1) : donation-partage.

1835 (5/3) :

1835 (9/10) : vente par licitation.

1839 (23/1, 14/2) : conseil de famille.

1839 (5/3) : audience du tribunal.

1839 (17/6) :

1839 (14/8) : vente par licitation, publication dans le journal d'Avranches.

1883 (13-15/9) : expertise de Béatrix, huissier.

1883 (29/12) : jugement du tribunal d'Avranches.

1884 (13/6) : minutes du greffe du tribunal d'Avranches, expertise de Pierre Chesnay.

1887 (13/9) partage.

1905 (9/10) : procès-verbal d'adjudication.

1908 (10/8) / bail sous SSP.

1911 (4/3, 16/6) : baux sous SSP.

1911 (31/7) : vente.

1912 (23/2) : testament.

1913 (26/5) : vente.

1935 (7/1) : vente.

2008 (28/8) projet d'acquisition.

2008 (24/9) : délibération municipale.

2008 (27/11) : vente.

2008 (5/12) : arrêté de péril imminent.

2010 : immeuble racheté par le centre communal d'action sociale de Villedieu.

2014 (26 août) : arrêté municipal de péril imminent.

2014 (29/12) : permis de démolir refusé.

2015 () : centre communal d'action sociale.

2015 (2 mai) : l'architecte territorial des bâtiments de France et du patrimoine (rendu par Marie Fruleux) « émet un avis défavorable à sa démolition. Cet immeuble est caractéristique du bâti traditionnel à Villedieu-les-Poêles, par son implantation, son gabarit et son architecture. La démolition serait donc susceptible de créer un vide urbain risquant d'appauvrir l'écrin des monuments historiques et les vues vers l'église protégée ».

A suivre…

La passion de notre frère le poilu

Voici la copie respectée d'une chanson issue des archives paroissiales de Villedieu d'une chemise contenant des chansons diverses dont celle-ci issue du patois angevin.

C'était un pauvr' bougre d'poilu
Qui s'en allait sous la mitraille…
Vantie ben qu'i n'aurait voulu
Etre en aut'part qu'en la bataille ;
Mais, du moment qu'fallait qu'i n'y aille,
Ben, y n'y allait, tout simplement,
Sachant ben que contr' sa misère,
Y a point à faire de raisonn'ment,
Et qu'les gâs qui cultivent la terre,
C'est leur devoir ed' la défendre,
S'raient-ils territoriaux fourbus…
C'est point difficile à comprendre
Qu'tout l'monde peuv' point fair' des obus…
Faut êtr' ouverrier, ou notaire,
Pour' faire son d'voer sus l'front d'l'arrière…
Dam' ya pus d'risqu' sus qui d'l'avant,
Les obus qu'on voet, l'pus souvent
Quant' on est qu'un pauv' fantaboche
C'est ceux' que vous envoy' les Boches…
Les nôtr', ça r'gard' nos artilleurs…
A c' qui dis' y sont cor' meilleurs…

2

L'poilu avec ses camarades,
S'en allait en corvée d'grenades ;
I faisait un temps ben maussade,
Nuit noire, d'la neige et du verglas,
On s'foutait par terre à chaque pas,
En butant dans les trous d'marmites,
Et qués trous… ben sûr, pas des p'tites !
Pus qu'on allait, pus qu'y en avait…
On n'aurait dit qu'i n'en pleuvait !

3

V'là qu'tout à coup un deux cent dix
Eclat' à vingt-cinq mét' d'eux…
L'poilu crie : « j'sis touché, mon Guieu ! »
Et sus les g'noux le vl'a qui glisse,
Et pis qui s'en va à l'envers,
Avec son pauv' côté ouvert,
Et son sang qui coulait par terre…
Au caporal, y dit : « gâs Pierre,
Faut qu'tu prévienn' ma femme cheux nous…
Dis-i d'abord que j'sis malade…
Pour qu'a n'sache pas ça tout d'un coup…
Dans mon port' monnaie y a cent sous…
Ca s'ra pour les copains d'l'escouad'…
Pis faut prendr' mon sac de grenades…
Pis ayant dit son testament,
Y rendit son âme tout douc'ment…

4

V'là dans la nuit l'âme qui s'envole,
Au fin fond du ciel sans boussole,
A n'a vit' trouver l'paradis ;
Y avait St Pierre sus l'pas d'la porte,
Qu'était en train d'batt' ses tapis,
Et qui crie d'abord d'eune voix forte :
Essuyez vos pieds en entrant,
Et prenez l'colidor à drête…
C'est en k'bout la salle du jug'ment…
Vous attendrez sus la banquette !... »
L'poilu, y n'y va en tremblant ;
Y avait dans l'fond un ange tout blanc,
Qui n'y a d'mandé son matricule,
Son nom, sa classe, et tout l'fourbi !
L'pauv' gars en restait ébaudi,
Drét en l'mitan du vestibule,
Y n'était là depuis quéqu'temps,
Quand l'ange n'y dit : « on vous attend ! »

5

Le v'la dans eune manière d'église
Coum' y n'avait ren vu d'pareil :
Ca n'était qu'd'or et varmeil…
Enfin en l'fond le vl'a qu'avise
L'Bon Guieu assis sus n'un soleil,
Entr' l'Christ et la Bounne Vierge,
Et d'chaque côté, six boessaux d'cierges,
Pis des tas d'Saints, ein p'tit pus bas…
Y avait surtout des saints soldats,
Avec des casques et des cuirasses ;
Saint Georges, Saint Hubert, Saint Michel
Sus son giabl' qui fait la grimace
Saint Léonard et Saint Marcel,
Saint Charlemagne avec sa barbe,
Saint Martin, Saint Sulpice, Sainte Barbe
Qui manoeuvrait son p'tit canon,
Saint Maurice et ses compagnons,
Et Jeanne d'Arc avec sa bagnière…
En voyant tous ces militaires,
L' poilu s'dit : « c'est l'conseil de guerre !
Y a des chances que j'vas écoper !... »
Mais y avait point à s'échapper :
Tout d'suit', c'fut l'interrogatoire.

6

Voyons, racont' moi ton histoire ! »
Que dit l'Bon Guieu au pauv' poilu.
Quéqu' tu f'sais avant la guerre ?
Ben, mon Guieu, j'cultivais la terre…
C'est un métier qu'enrichit guère,
Et j' étions pas trop riches non pûs ;
Mais on s'suffit quand

Protestation contre l'enlèvement du buste du poète Eugène Le Mouel : la mort a pris le visage, l'ennemi: l'effigie

Chacun connait le square dédié à Eugène Le Mouël, dans l'angle de la rue Pierre Paris et de la rue de Vire, ancienne après que l'on eut ouvert cette dernière par la jonction entre le centre ville avec la route d'Avranches dans le quartier de la demi-lune.

Maison natale d'Eugène Le Mouel

Eugène, Louis, Hyacinthe, Mathurin Le Mouël, homme de lettres, poète, conteur au cœur généreux, dessinateur ingénieux, est né à Villedieu le 24 mars 1889, dans la maison de son grand-père, de la rue Basse. Il décède à Paris le 15 décembre 1934, âgé de 75 ans. Fils de Théophile, Hyacinthe, fonctionnaire des finances, était receveur de l'enregistrement à Percy, originaire de Pontivy et de Marie-Louise, Anna Lepelletier (1836-1919), fille de Louis, Jacques Lepelletier, maire de Villedieu (1850-1870). Ses études, d'abord au collège de Villedieu, l'orientent vers le lycée de Caen où il obtient son baccalauréat ès-lettres. Il épouse Gabrielle Beust (1859-1941) dont le père fut maire de Granville (1874-1879) et armateur. Eugène Le Mouël fut avocat à la cour d'appel de Paris. Les funérailles d'Eugène Le Mouël furent célébrées à l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou avant d'être inhumé à Paris.

Sa veuve, demeurait rue du docteur Havard. Une série de conférences fut organisée sur la vie du poète romantique par André Foulon de Vaulx, en Normandie et en Bretagne et une émission de radio fut enregistrée sur Radio-Paris le mercredi 4 mars 1936.

Une souscription fut ouverte pour participer au financement du monument qui devait être dressé. Une 1ère liste est publiée dans L'Ouest-Eclair du 14 avril 1937 d'un montant total de 2021 francs. Eléonor Daubrée en fut le secrétaire et Gaston Gautier le trésorier.

Son buste créé par Delandre fut enlevé par les services de la récupération des métaux non ferreux en 1942. Le conseil municipal invitera le maire a présenter une facture pour les soixante kilogrammes de bronze récupérés.

Parmi son œuvre « les deux mariages » dont le roman est un portrait si vivant de la mère Pailleux, une paysanne âpre au gain et son fils Eugène, fesnient et dépensi. Les accordailles du mauvais gars se font à la foire de Gavray, dont l'auteur donne une peinture riche et pittoresque.

J'ai découvert, au hasard d'un classement, quelques papiers contenant des poésies qui circulaient sous le manteau pendant l'occupation allemande de la Seconde guerre mondiale.

En voici la transcription fidèle :

« *Sous son air hivernal, le square s'est attristé , la pelouse dénudée n'en est pas seule la cause, et l'absence soudaine d'une immobilité, aux êtres et aux choses a donné l'air morose;*

Cette immobilité qui pourtant

animait, rappelait d'un poète le visage charnel, la rumeur de la vie autour de lui montait, le berçant doucement dans son rêve éternel;

La pensée mystérieuse derrière son front d'airain, pénétrait un instant dans l'âme du passant, et le regard de bronze si vague et si lointain, embrassait la nature dont il fut le fervent;

La coulée sacrilège, du beau visage figé, fera dans des canons un atome sans nom, si le néant deux fois nous prend son masque aimé (1), dans nos cœurs désolés, deux fois nous le pleurons;

Le socle abandonné réclame sans cesse l'image, en gardant fidèlement et le titre et le nom, et ses compatriotes frémissant sous l'outrage, attendent le moment de fixer la rançon;

Tu payeras ton audace ô Don Juan de la guerre, toi à qui tour à tour les victoires

ont souri, quand les mânes des bronzes que tu nous a ravis, dressèrent devant toi leur inertie de pierre.

25 décembre 1941

Note 1 : la mort a pris le visage—

l'ennemi l'effigie ».

plein de huguenots qui ont souvent oubliés leurs anciennes abjurations, se marient entre eux et ne font aucun exercice de la religion. Quelques maîtres : Pierre Guillon et Pierre Lecluze (1683), Pierre Guillon (1684) mentionné plusieurs années consécutives, gédéon Le Maresquier (1688, 1691), Julien Bucaille, prêtre (1692). Quelques maîtresses : Julienne Harel (1683, 1691), Marie Vastel (1688). En 1723 le visiteur ne trouvant plus d'école prie le sieur curé d'en faire tenir une.

Champ-du-Boult : l'école se tient par charité (1716, 1725) ; les petites écoles sont en règle (1738).

Champrépus : les écoles sont tenues exactement en 1725 et 1734.

Chanteloup : il y a beaucoup de personnes de la religion qui font comme les autres religionnaires.

Chapelle-Cécelin (La) : école tenue par charité en 1725.

Chefresne (le) : le titulaire de la chapelle de la Mauhauderie (désormais la Maheudière) située dans cette paroisse était obligé de tenir l'école aux garçons en 1691. Jean Ledormeur est maître d'école. Il est défendu au maître d'école en 1700 de recevoir aucune fille.

Chefresne (Le), Montabot, Beaucoudray : ont beaucoup de huguenots que ne font point leur devoir et se marient entre eux outre que les ministres venant en ces contrées y font des assemblées.

Chérencé-le-Héron : le sieur vicaire et autres ecclésiastiques tiennent l'école aux garçons ; Marie Fortin aux filles, en 1749.

Clinchamps : l'école est assez fondée d'après l'état des écoles de 1675) ; maître Julien Baudry, prêtre, est maître d'école (1690, 1707) ; les écoles sont tenues régulièrement (1721) ; il est recommandé à Charles Le Roy, prêtre, d'être plus assidu en 1725 ; il est trouvé régulier en 1730 ; le même est qualifié de régent de l'école (1733) ; les écoles se tiennent à l'ordinaire (1733) ; Jacques Loisel, prêtre, maître d'école en 1736, les catéchismes, prônes et autres instructions se font régulièrement, le sieur jacques Loisel, prêtre, a été nommé et s'en acquitte exactement (1736). Le sieur curé a nommé pour maîtresse d'école : Marie Villedieu, fille originaire de cette paroisse, le pourvoi nous ayant été présenté, nous l'avons approuvé et ratifié (1736).

Colombe (La) : une école de charité en 1721.

Coulonces : le visiteur confirme l'édit rendu pour les écoles (1674) ; Jeanne Balley est établie maîtresse d'école en 1684 sur le bon témoignage rendu de sa conduite par le sieur curé. Il y a maître et maîtresse en 1703 ; le sieur curé veillera à ce qu'ils s'acquittent bien de leur devoir et en rendra compte au visiteur (1730) ; école de charité (1730 ; l'école se tient par charité (1733, 1736).

Coupigny :

Courson : René Robert, custos et maître d'école (1685) ; l'école se tient (1716) ; les écoles sont tenues de charité (1721, 1734) ; les écoles sont régulièrement tenues (1738).

Coutances : il y a une maison et un jardin acquis pour l'établissement d'une école par frère Jean Hélye, curé de Saint-Pierre-de-Coutances en 1685 et elle se trouva sans revenu pour faire subsister la 3e école. Maître Pancrace Dubreuil, docteur de Sorbonne, chanoine théologal de Coutances, donna en 1732 aux frères de Saint Yvon 8600 livres pour la fondation d'une école de charité et la nourriture et l'entretien de deux frères et 2600 livres en plus pour célébrer pour les pauvres garçons de ladite école 230 messes par an dans l'église Saint Pierre. L'institut des frères s'engageant à fournir à perpétuité deux frères pour enseigner les garçons pauvres de Saint Pierre et de Saint Nicolas la religion, la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'arithmétique, suivant les statuts dudit institut.

Equilly : écoles de charité pour les garçons et pour les filles en 1720, 1736. Elles étaient tenues de même en 1726 grâce surtout aux soins et au zèle du sieur curé. Maître Bernard Letourneur en était le maitre d'école en 1703.

Fleury : une maison près du cimetière est destinée à une école (1675). Gilles Leconte, acolyte est maître d'école en 1721. Les écoles se tiennent par charité en 1720, 1736.

Gast (Le) : le sieur vicaire informe le visiteur à l'une de ses visites que les parents n'envoient pas leurs enfants ni au catéchisme ni à l'école. Le visiteur déclare que si les parents se rendent coupables d'une telle négligence, ils encourront une sentence d'excommunication ; Henri Lecler qui tient régulièrement les écoles en 1730 reçoit l'ordre de se munir d'une approbation du Scholastique de la cathédrale avant la prochaine visite, faute de quoi l'enseignement lui sera interdit ; l'école est bien tenue (1730) ; l'école se tient à l'ordinaire (1733) ; l'école se tient régulièrement (1738).

Gavray : on y trouve en 1721, 1723, 1728 des écoles tenues par charité. Elles se tiennent par charité et régulièrement en 1730. Le visiteur exhorte le sieur curé en 1736 à ne pas souffrir la réunion des filles et des garçons dans la même école et cet abus se reproduit deux ans après où 5 ou 6 filles viennent à l'école des garçons, le maître d'école reçoit l'ordre de se conformer aux ordonnances. En 1790 les officiers municipaux déclarent qu'il n'y a plus d'écoles publiques et que les enfants vont en diverses écoles dans des maisons particulières ou dans des pensions étrangères.

Guéhébert : Pierre Letouzé, vicaire, est maître d'école en 1683.

Guislain (Le) : une rente de 50 livres mal payée appartient à l'école des garçons. L'école se tient régulièrement en 1730 et 1763.

Hambye : des écoles tenues par charité. Maîtres d'écoles des garçons en 1691 : David Le Tullier et Julien Gardin. Les écoles sont tenues exactement en 1734.

Haye-Bellefond (La) : Bernard Lhermitte, prêtre, est maître d'école en 1697 ; Maréchal, prêtre, l'est en 1707. Il n'y a pas de maître en 1730. Le visiteur ordonne au sieur curé d'en trouver un. Mariette, vicaire est maître d'école en 1738. Jean-Baptiste Delalande l'est en 1753. Il est ordonné aux parents en 1697 d'envoyer leurs enfants à l'école.

Haye-Comtesse (La) : une école de charité en 1720.

Hudimesnil : écoles de charité exactement tenues en 1728, 1734 ; Bernard le Brun étant maître de l'école des garçons en 1683, 1685 et Michel Fauvel en 1724.

Lande-d'Airou (La) : les écoles de charité se tiennent en 1720, 1736. Les écoles se tiennent en 1725, 1734.

A suivre...

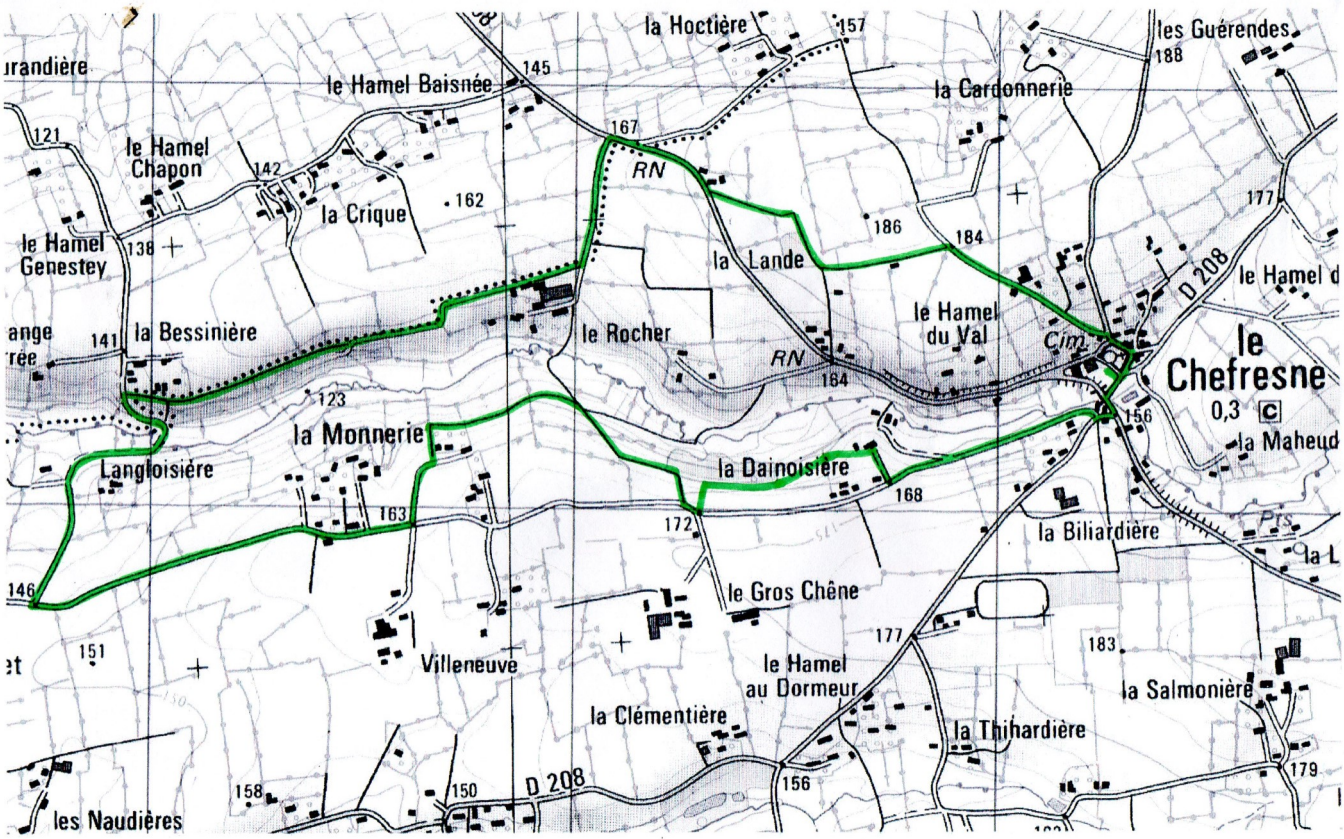

Cartographie IGN

sagère en cet endroit. Nous quittons le chemin encaissé pour une voie de terre talutée en bordure de laquelle on distingue quelques terres en friches sur la gauche. Des Oxalis sur le talus situé à notre gauche sont prêts pour le printemps. Nous arrivons au croisement avec une petite route à la Bessinière que nous empruntons à gauche. Nous descendons dans ce joli vallon où serpente la Chefresnaise au cœur de prairies humides et remontons la route vers le village de Langloisière dont la route vient d'être refaite. Les drainages des prairies sont protégés par des clôtures et des lisses de bois bordent les prairies en parallèle à la route. Nous tournons à gauche, au haut de Langloisière, et nous nous retrouvons dans l'axe de vue du mont Robin dont l'empreinte est très forte dans ce paysage de bocage. Il est possible d'entrevoir la flèche de l'église de Percy sur cette route en direction du village de la Monnerie.

Nous tournons à gauche au croisement du village de Villeneuve, et empruntons un petit chemin bitumé d'entrée de

n'on travaille
Ma foi, j'vivions tous sans trop d'mal,
J'avions eune pair' d'bœufs, ein ch'val
Eun' vache, eun' femme, et quéqu' volailles
Et un gorin, sauf vot' respect…
Ah ! qu'dit St Antoin', ça m'connait,
Les gorins, sois béni, mon frère !
Mais l'Bon Guieu fronce les sourcils,
Et St Antoine, y s'fit tout p'tit…
Et d'puis qu't'étais militaire,
As-tu point trop souvent fauté ?
Ben, mon Guieu, ni trop, ni guère,
Pour ben vous dir' la vérité :
I m'a arrivé d'prendr' la cuite,
Mais faut vous dir' que j'sis ang'vin
Et pis c'était d'si triste vin
Qu'la faut' au doit en êt' pus p'tite ! »
Vlà que l'Père Noé, l'patriach'
S'écrie : « c'est point grand péché…
Si y avait qu'moi pour l'empêcher,
J'dirais queuqu' fois : en avant Arche !
Eun' aut' fois, j'on eu d'la prison
Mais moi j'crois ben qu' j'avons raison,
J'avais déchiré ma culotte…
Alors, moé, pour y r'mett' un fond,
Pour qu'on n'voye point mon pauv' croupion,
J'eus coupé l'pan d'ma capotte…
Et l'capiston, m'a foutu d'dans
Rapport qu' j'avons fait du dommage
Aux effets du gouvernement ! »
St martin dit :
« assurément,
J'en avais point fait davantage
L'jour ou qu'j'ai coupé ma tunique
Pour couvrir un paralytique,
Et moi, on m'a canonisé !...
Moé, dit l'poilu, y m'ont bésé…
Seul'ment, j'm'étais couvert moé-même
Faut croire que c'est un aut' système !
Eun' aut' fois, j'ons eu tant d'pous
Qu'j'ons jamais pu les occir tous.
Moé, j'les gardais, dit l'bon St Labre,
Fallait faire comme moé et t'gratter
En cultivant l'humilité ! »
(Mais St Michel l'air dégouté
L'fit circuler à coups d'plat d'sabre).

Enfin Seigneur, si j'ons fauté,
J'ons eu aussi ben d'la misère
Et ben d'la peine à supporter ;
J'ons souffert de ben des manières :
D'la faim, d'la fret, d'la chaud aussi,
J'ons point terjous dormi la nuit,
J'ons ben souvent au long des routes
Trainé mes pauv' pieds écorchés,
Tell'ment longtemps j'avions marché,
En perdant ma sueur à grosses gouttes.
Sous l'poids du sac qu'était si lourd !
Y a même eu des fois dans les côtes
Qu'j'ons porté les sacs des aut'
Afin d'leu porter un peu s'cours
Malgré qu'moi-même j'étions ben las ! »
Et St Simon disait tout bas :
Comme nous, Seigneur, au Golgotha !
Enfin, me v'la d'vant vous asteur
J'ais eun' âm' sans corps et sans d'meur
Seigneur ! Seigneur ! Si j'ons fauté,
L'aurais-je donc point assez rach'té ?
J'ons pas d'sang et me v' la tout blême
Voyez la plaie à mon côté,
St Thomas dit : « en vérité,

Seigneur Jésus, c'était la même ! »

7

Et comme l'Bon Guieu n'disait ren,
V'la que l'poilu montre d'la main
Le manteau bleu d'la Vierge Mère,
La grand' barb' blanche à Dieu le Père,
Et la rob' roug' à Not' Seigneur,
Et dit : « voilà mes trois couleurs ! »
C'est les trois couleurs de la France,
Et c'est pour elle tout' mes souffrances,
C'est les couleurs de mon drapeau,
Les trois couleurs de sa patrie
Pour qui j' m'ai fait troué la peau,
C'est pour elle qu'j'ai perdu la vie
Et c'est par elle que j'sis d'vant vous,

Père éternel sus mes deux g'noux. »

8

Et voilà que l'Bon Guieu sourit,
Et qu'derrière lui, l'ciel s'ouvrit. »

Et l'poilu vit qu'parmi les sages
Y s'était produit du mélange :
Y avait assis au milieu d'eux
Des tas d'poilus, l'air bien heureux,
Avec des capotes bleu d'azur
Qu'avaient l'air d'êt' faites sur mesures
Et sus la tête des casques en or ;
Chacun avec eune grande paire d'ailes
Pour aller partout sans effort,
Sans pus jamais mouiller ses s'melles,
Et pour pouvoir faire trente-six lieues

Sans pus jamais avoir d'ampoule…

9

Et l'poilu s'assit dans la foule
En chantant d'tout cœur avec eux :
« Gloire à Dieu au plus haut des cieux ! »
Tandis qu'les anges dans la lumière,
Leur répondaient de tous côtés :
« Et que la paix soit sur la terre
Pour les hommes de bouonne volonté ! »

Marc Leclerc-Verdun

Paroisses face aux guerres : Hambye « inauguration et bénédiction de la plaque et du monument élevés à la mémoire de nos morts pour la France ».

J'ai signalé aux moyen de plusieurs articles que la paroisse avait contribué au maintient du souvenir des soldats et de la protection des habitants en dressant l'oratoire de ND du Sacré cœur concernant l'invasion prussienne de 1870-1871. Plus tard, dans le cadre de l'unité nationale, la commune et la paroisse de Hambye ont érigé quatre monuments dédiés au souvenir des morts des guerres et tout particulièrement de ceux, très nombreux « morts pour la France » au cours de la Grande guerre.

Ce sont : le vitrail du Christ consolateur, dû à Henri Mazuet, dans le cadre du programme de dotation complète des vitraux de l'église paroissiale, protégé au titre d'une inscription monument historique ; la plaque de marbre anthracite fixée contre le pilier de l'arc triomphal de l'entrée du chœur ; un mémorial papier peint à la gouache par Ludovic Houyvet, l'instituteur de Lengronne et remarquable artiste peintre, une maquette de l'obélisque, conservée en mairie, et le monument aux morts, dressé dans le cimetière, dû à Charles tardif, sculpteur de Caen ; L'hebdomadaire « La Croix de la Manche » du 12 novembre 1921, conservé aux archives du diocèse de Coutances et Avranches, titrait « inauguration et bénédiction de la plaque et du monument élevés à la mémoire de nos morts pour la France ».

Voici la restitution de cet article de presse, je cite : « une immense assemblée, réunie dans l'église de Hambye, fêtait le jeudi 24 novembre ses morts glorieux. Toute la paroisse était là avec son maire, son conseil municipal, les anciens combattants au grand complet. Un nombreux clergé, plusieurs dignitaires, parmi lesquels MM les chanoines Poullain, Leridez entouraient au chœur monsieur l'archiprêtre de Coutances, monsieur le doyen de Gavray, monsieur le curé de Hambye. Dans une église devenue une petite cathédrale, tant était belle sa décoration, le service fut chanté, très solennellement par monsieur le doyen de Gavray, assisté de M Louage, enfant de la paroisse, remplissant les fonctions de diacre, de M Lemériel, ancien vicaire, remplissant les fonctions de sous-diacre. Le chant était mené par le père Lefranc, missionnaire à Saint-James, autre enfant de la paroisse. La quête fut faite, au cours du service, par Mme Auguste Leroux. Pendant et après la messe, M l'abbé Pacquet, dont le talent est bien connu chez nous, interpréta quelques chants de circonstance et un chœur de jeunes filles nous redit les vers fameux de Victor Hugo : « ceux

qui pieusement sont morts pour la patrie ont droit qu'à leur cercueil, la foule vienne et prie ». Avant l'absoute, M l'abbé Le Douarec, ancien aumônier militaire, décoré de la croix de guerre, chevalier de la légion d'honneur prend la parole. La plaque dans l'église, le monument dans le cimetière, nous les devions à nos morts, car il nous faut garder le souvenir de ceux qui sont morts pour nous. Ils ont droit à la reconnaissance de la grande patrie, débarrassée de l'angoisse qui pesa si longtemps sur elle ; de la grande patrie : leur héroïsme leur a épargné le sort de tant de paroisses du front dont il reste seulement un nom sur la carte ; de chacun de nous et de ceux qui viendrons après nous : leur mort nous permet et leur permet de rester français et catholiques. Et ces monuments sont un appel à la prière. Des tranchées et des boyaux comblés part un cri vers la vie éternelle et nous devons hâter le moment où nos héros verront Dieu.

Après le sermon a lieu l'appel émouvant des morts et M l'archiprêtre bénit la plaque sur laquelle figurent 98 noms.

Puis, en procession recueillie, la foule qui remplissait l'église, se rend au cimetière au chant du « Miserere ». Et devant le devant le monument, M le maire de Hambye remercie tous ceux qui l'ont aidé à édifier au cimetière ce monument de la reconnaissance, du souvenir, fruit de la générosité et de l'union de tous. Avec émotion, il salue les familles en deuil ; à tous ceux qui l'entourent, il fait un éloquent appel à l'union, entière, complète, ferme, union qui nous a si bien été montrée par nos morts dans leur réponse à l'appel aux armes, comme sur les champs de bataille.

Monsieur l'aumônier tire ensuite les leçons de la cérémonie. Pour éviter le retour des catastrophes que nous avons vues, il faut être forts, il faut être nombreux et surtout il faut être unis.

Et après avoir bénit le monument, M l'archiprêtre, au nom de M le curé de Hambye, remercie tous les assistants, et leur demande de prier pour nos chers disparus mais aussi de savoir profiter des exemples de foi qu'ils nous ont donnés.

Chacun se retire ensuite après le chant « de profundis ». Les habitants d'Hambye garderont de cette journée, un souvenir réconfortant. Tous sont reconnaissants à M le curé et à monsieur la maire d'avoir si bien honoré leurs morts. Tous s'efforceront de continuer l'œuvre des chers disparus, de maintenir les grandes choses pour lesquelles ils sont morts : la famille, la patrie, la religion ».

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

N° SIRET : 801 053 380 00011

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

se laissent entrevoir dans ce paysage juste en arrière de la ligne THT. Une rangée de six sapins ponctue le paysage sur notre droite. Le chemin s'élargit avant d'atteindre à nouveau la petite route que nous empruntons sur notre gauche sur quelques dizaines de mètres avant de tourner à nouveau à gauche (quelques dizaines de mètres) dans une voie de terre. Nous découvrons un très joli sous-bois avec ses nombreux houx et ses hauts hêtres largement majoritaires en ce site. Nous quittons le sous-bois pour emprunter une voie de terre toute en herbe, juste au-dessus du fond de vallée d'où l'on perçoit le bruissement d'eau. Nous nous approchons du moulin de la Danoisière (ou Denoisière selon les périodes) et de l'ancien atelier d'ébénisterie Briard et nous longeons l'ancien canal d'amenée. Nous prenons conscience de l'importance des travaux qu'il fallut entreprendre pour amener l'eau jusqu'à ce point de chute. Nous quittons le chemin d'accès au moulin pour la voie départementale sur la gauche. La silhouette de la bâtière du clocher de l'église réapparaît. Nous laissons la voie de droite (D 208) à l'entrée du bourg pour aller jusqu'au croisement avec le CD 58 où nous tournons à gauche avant de rejoindre la place du départ. La chèvre nous avait quittés quelques instants auparavant, plus intriguée par l'accès d'une cour derrière le commerce de brocante. Est-il nécessaire de préciser que je suis allé à la rencontre de ses propriétaires dont la maitresse, quelques minutes plus tard, était là… mais la chèvre semblait avoir repris le chemin du retour…

ferme, puis nous tournons à nouveau à gauche, juste avant le premier bâtiment agricole, et entrons dans un chemin encaissé. On se retrouve sur les balcons de la vallée de la Gièze. Dans le fond de vallée, nous laissons les deux chemins de gauche et entreprenons la grimpette d'un chemin plus étroit. C'est une belle ascension de cette voie bordée de talus. Deux des machines du champ éolien de Margueray

Bilan de cette sortie : aucune remarque particulière concernant l'état de cette boucle. Toute est en ordre d'entretien et de conservation. Pas de difficultés particulières à l'exception toutefois du balisage qui fait défaut ici comme ailleurs, c'est le point faible des boucles locales (un balisage sommaire a existé, mais il est difficile à repérer et insuffisant). Les participants ont apprécié cette sortie matinale.

Prochain rendez-vous à Ver, place de la salle polyvalente (route de la Meurdraquière), circuit B, 6 km environ, le 24 janvier 2016.

L'association est fédérée à : La Fondation du Patrimoine, la Société pour la Protection des Paysages et de l'esthétique de la France, la Fédération Patrimoine Environnement, la Fédération des Moulins de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, la Commission départementale du Conseil général de la Manche pour la sauvegarde des cimetières, la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire « Arts et mémoires des cimetières de la Manche » et des associations locales.